

Christian LIONGO, Président de Africa Rise



Christian LIONGO

« Le Forum Africa-Belgium Business Week- Abbw, est une grande opportunité d'affaires pour les entrepreneurs africains »



Table d'honneur

5ème anniversaire de l'INAM

L'INSTITUT S'ENGAGE DANS L'UTILISATION DES TIC POUR UNE MEILLEURE SATISFACTION DE SES CLIENTS

P.2

N°522 du 22 Mars 2017 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour vos publicités et annonces contactez :

90 04 71 59

90 26 15 54



SEMINAIRE DE FORMATION DES JOURNALISTES

Thème: « **Dépénalisation des délits de presse au Togo et Responsabilité du journaliste** »

Organisateur: Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC)

Date: Le 21 mars 2017 à 09H00

Lieu: Salle de Conférence (Lomé)

Médias

VERS UNE RELECTURE DES TEXTES RÉGISSANT LE MÉTIER DE JOURNALISTE AU TOGO

P.4

Santé/ Consultations foraines



Une consultation

LES RESSORTISSANTS DU GRAND ATOËTA ASSISTENT LEUR COMMUNAUTÉ

P.1



Crise dans le secteur de l'éducation APRES AVOIR DOUBLÉ LA PIFE, UNE CELLULE AD HOC VA STATUER SUR LES COTISATIONS ET PRÉLÈVEMENTS SUR SALAIRE

P.3

5ème anniversaire de l'Institut National d'Assurance Maladie INAM S'ENGAGE DANS L'UTILISATION DES TIC POUR UNE MEILLEURE SATISFACTION DE SES CLIENTS

En vue de mieux faire connaître l'institution et ses services à la population, les responsables de l'Institut National de l'Assurance Maladie (INAM), ont animé ce vendredi, une journée porte ouverte où une conférence débat a été animée. Cette journée porte ouverte se situe dans le cadre de la célébration des cinq ans de l'institut.

Les travaux de cette journée porte ouvertes ont été présidés par la Directrice générale de l'INAM, madame Myriam DOSSOU qui a, dans son mot de bienvenu, rendu grâce à Dieu pour le chemin par lequel l'institution qu'elle dirige durant les cinq années.

La suite de la rencontre a porté sur l'exposé sur le thème : « Rôle de l'Assurance maladie

dans le financement de la santé », un thème développé par Hugues Tchiboza, directeur général Adjoint de l'Agence Nationale D'Assurance Maladie du Bénin. Dans son développement, M. Tchiboza a d'abord défini ce que c'est que l'assurance maladie, qu'il a qualifié comme la lutte contre tous les risques liés à la maladie, avant de monter l'importance que revêt le financement de l'assurance maladie au sein de la société.

Le second thème, « Rôle des mutuelles de santé dans la couverture médicale des ménages » a été présenté par le secrétaire général de la mutuelle de santé MUPROSI, Awoussi Mathieu. Occasion pour ce dernier, de montrer avec précision, commence les

mutuelles de santé sont une solution à la couverture médicale des ménages. Pour lui, dans la perspective de l'assurance maladie pour tous, le seul et meilleur moyen d'y parvenir, c'est de passer par les mutuelles de santé.

La troisième communication, qui a porté sur « La gestion du risque maladie, quelles solutions contre la fraude ? », a été une fois encore l'œuvre de Hugues Tchiboza. Ici, il s'est agité de montrer les risques de fraudes qu'il peut y avoir dans le processus de l'assurance maladie et de monter les moyens pour la lutte de ces pratiques irresponsables. Enfin, la quatrième communication, qui cadre parfaitement avec les nouvelles perspectives de

l'INAM qui consistent en l'usage des prescriptions manuelles à l'utilisation des nouvelles techniques de la communication, a porté sur le thème « Les nouvelles Technologies au service de la pérennité et de la satisfaction des acteurs de l'assurance maladie ». Cette communication a été présentée par Alexis Rechain. Celui-ci a dans sa communication, montré comment l'utilisation des TICs pourraient permettre de satisfaire les clients, et par ricochet, permettre de pérenniser l'assurance maladie. En effet, dans un monde en pleine mutation, avec la montée en puissance des TICs, la seule alternative pour satisfaire des besoins des demandeurs, c'est d'aller vers

l'utilisation de ces TICs. Et c'est justement ce à quoi l'INAM a très tôt pensé, en procédant au lancement d'une application mobile permettant aux assurés de l'INAM de disposer en permanence et à portée de mains des informations utiles sur leur assurance maladie comme, la révision de la liste des médicaments et stabilisation des prix, l'éducation à la santé et actions préventives, la maîtrise des coûts... etc

Une visite des stands suivies des explications sur l'utilisation de cette nouvelle application et sur les services de l'INAM, a mis fin à cette journée porte ouverte.

JCB

Christian LIONGO, Président de Africa Rise

« Le Forum Africa-Belgium Business Week- Abbw, est une grande opportunité d'affaires pour les entrepreneurs africains »

A l'instar du Forum économique Afrique-Amérique, d'Alger..., les initiatives ne cessent de voir le jour pour aider à l'émergence économique de l'Afrique. C'est dans ce sens que depuis 2013, dans le souci de permettre une échange entre les entrepreneurs et décideurs politiques africains et leurs homologues d'Europe et d'Amérique, Africa Rise qui est un organisme belge, organise le forum international B2B « AFRICA-BELGIUM BUSINESS WEEK - ABBW » qui a lieu chaque année en Belgique au cours du mois d'avril. Christian LIONGO, Président de cet organisme nous parle dans cette interview de Africa Rise et du forum B2B qui sera en avril prochain à sa 4ème édition.

Bonjour Monsieur Christian LIONGO, dites-nous, qu'est-ce que c'est, Africa Rise dont vous êtes président ?

Christian LIONGO : Africa Rise est un organisme belge qui a été créé en septembre 2013. Il a pour vocation de faciliter les contacts entre les entrepreneurs européens et leurs homologues africains et de participer à l'émergence économique et sociale du continent africain. Pour ce faire, Africa Rise organise le forum international B2B « AFRICA-BELGIUM BUSINESS WEEK - ABBW » qui a lieu chaque année en Belgique au cours du mois d'avril. Africa Rise, de par son expertise, a été jugé d'utilité publique et bénéficie dès lors de subventions de l'Etat belge. Ce qui est une belle reconnaissance pour ses animateurs.

Monsieur le Président, pourquoi une telle initiative et quels sont les objectifs de Africa Rise ?

Christian LIONGO : Africa Rise, c'est une rencontre en 2009 entre Jacques Delaunoy, un entrepreneur belge, et Jean-Robert Ndudi, futur



Christian LIONGO

Administrateur-délégué d'Africa Rise. A l'époque, l'entreprise de Jacques Delaunoy, le Groupe Delaunoy SA, traverse une passe difficile du fait de la crise financière et économique. Jean-Robert Ndudi, en devenant le Manager Export de cette société, l'aidera à pénétrer les marchés africains. Une PME sauvée de la faillite grâce à une collaboration avec l'Afrique !

En 2013 naît Africa Rise, co-fondé par Jean-Robert Ndudi et moi-même. C'est une volonté d'aider d'autres entrepreneurs européens et africains à se rencontrer plus facilement afin d'échanger sur leurs projets d'affaires à travers des plateformes de rencontres B2B.

Vous organisez chaque année, un forum dénommé « AFRICA-BELGIUM BUSINESS WEEK ». Pourquoi un tel événement ?

Christian LIONGO : L'ABBW a lieu en Belgique chaque année en avril. La première édition, l'ABBW2014, a eu lieu en avril 2014. La prochaine, l'ABBW2017, qui aura lieu les 18-19 et 20 avril 2017, sera la 4ème édition.

Pendant trois jours, c'est près de 800 entrepreneurs venus de plus de vingt pays africains, européens et américains qui vont interagir sur leurs plans d'affaires. Des présentations d'entreprises, des ateliers thématiques, des panels et des

sessions de b2b vont rythmer les journées.

L'un des objectifs de « AFRICA-BELGIUM BUSINESS WEEK », est de faciliter les échanges entre les entrepreneurs, les hommes politiques et d'affaires africains et ceux d'Europe et d'Amérique. Est-ce que le forum porte déjà ses fruits ?

Christian LIONGO : Bien sûr, dès la première édition en 2014, c'est plus de trente contrats qui ont été signés soit pendant soit peu après le forum. On notera entre autres un important contrat entre une entreprise belge et une entreprise béninoise dans le secteur des solutions de levage. Les éditions ultérieures n'ont jamais démenti ce succès. On citera également un accord de partenariat entre BelgiumMobility Export et le gouvernement de Côte d'Ivoire dans le secteur du transport ferroviaire.

Qu'est-ce que on y gagne Monsieur le Président, en participant à ce forum et quelles sont les conditions pour y participer ?

Christian LIONGO : Pour chaque entrepreneur, c'est la possibilité de rencontrer en un seul lieu et en même temps plusieurs opportunités d'affaires qui pourraient l'aider dans la croissance de sa propre entreprise. Une véritable plateforme d'opportunités. Les entrepreneurs africains bénéficient d'un accès gratuit au forum, en clair les frais de participation sont nuls pour les entrepreneurs en provenance d'Afrique. Ceux-ci se voient en plus gratifier d'un repas gratuit à midi chaque jour.

En avril prochain, vous serez à votre 4ème édition de ce forum. Etes-vous satisfait des résultats des précédentes éditions et qu'attendez-vous de cette édition de 2017 ?

Christian LIONGO : Nous sommes absolument satisfaits des résultats des éditions passées. Nous sommes reconnus d'utilité publique à tel enseigne que nous travaillons directement avec le gouvernement belge qui nous prête main forte. Par ailleurs, Charles Michel, le Premier ministre belge, participe à nos forums. Au niveau international, nous accueillons également de grandes personnalités politiques africaines comme par exemple SEM Daniel Kablan Duncan, vice président de la Côte d'Ivoire et ancien Premier ministre de Côte d'Ivoire, ou encore Raymond Tshibanda, le Ministre des affaires étrangères de la République Démocratique du Congo.

La 4ème édition à venir sera placée sous le signe de l'Innovation en Afrique et le Togo sera le « Pays FOCUS » c'est-à-dire « pays à l'honneur ». C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous avons passé cinq jours à Lomé du 11 au 15 mars dernier pour échanger directement avec les autorités togolaises en occurrence, Madame la Ministre du Commerce, le Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo et surtout le Directeur de Cabinet de son Excellence Monsieur le Premier Ministre afin de mieux préparer la participation du Togo à ce forum.

Pour le moment, les inscriptions ont déjà débuté sur notre site web www.forum-abbw.be et j'invite les entrepreneurs togolais à s'inscrire massivement pour une meilleure participation du Togo. Les entrepreneurs africains qui s'y inscrivent reçoivent une invitation officielle qui leur permettra d'obtenir plus facilement leur visa Schengen.

Entretien réalisé par Jean-Claude BAKALI

Crise dans le secteur de l'éducation

APRÈS AVOIR DOUBLÉ LA PIFE, UNE CELLULE AD HOC VA STATUER SUR LES COTISATIONS ET PRÉLÈVEMENTS SUR SALAIRE



Le PM (au milieu) et les deux ministres

Il a fallu l'annonce du premier ministre Sélom Klassou, annonce qui double désormais la prime d'incitation à la fonction enseignante avec effet à compter de ce mois d'avril pour que les cours dans plusieurs écoles publiques reprennent normalement cette semaine.

Ainsi depuis lundi, les élèves ont repris les cours et les enseignants du CSET et du FESEN ont accepté reprendre les chapitres là où ils les avaient abandonnés.

Désormais, et ce à compter de du mois d'avril prochain, les enseignants de catégorie A toucheront 20 000 fcfa comme prime d'incitation à la fonction enseignante et pour les autres catégories 16 000fcfa, au lieu de la moitié de ces sommes que touchaient les concernés. Une mesure pour ramener l'apaisement dans le secteur selon le premier ministre. Une mesure qui a visiblement satisfait les deux syndicats qui ont appelé leurs camarades à la reprise des cours.

Ainsi depuis lundi et ce jusqu'à hier, les élèves suivent normalement les cours et beaucoup d'élèves rencontrés l'ont témoigné. Ils espèrent ne plus vivre une telle situation qui compromettrait leur avenir.

Justement, pour éviter cette compromission de l'avenir de ceux qui sont désignés comme les élites de demain, le

gouvernement depuis lundi passer à l'acte sur la question des cotisations et prélèvement sur salaire. Une question qui fait partie de la plateforme revendicative des enseignants. Ainsi, depuis lundi 20 Mars 2017, une cellule ad hoc est mise en place par arrêté n°2017-003/PMRT) et est composée de 6 membres. Cette cellule selon le communiqué du gouvernement est chargée de régler définitivement les questions de cotisation ou prélèvements opérés sur les salaires de certains enseignants auxiliaires avant leur reversement dans le cadre des fonctionnaires.

Cette décision qui fait partie des promesses faite par le chef du gouvernement le vendredi 17 mars 2017 lors de la remise officielle du relevé des conclusions du groupe de travail sur l'éducation, est une marque de bonne foi qui prouve que les autorités ont vraiment en vie d'en finir avec les problèmes liés au secteur.

Les précomptes, l'autre pomme de discorde

Même si les enseignants ont accepté arrêter la grève, ce n'est pas pour autant dire que les problèmes sont finis, à en croire plusieurs d'entre eux, qui estiment que le gouvernement devrait leur reverser les précomptes retenus sur leurs salaires concernant les périodes de grève. Cette revendication pourrait constituer désormais la

pomme de discorde entre le gouvernement et les enseignants grévistes.

En effet, les précomptes sur les salaires concernent l'exercice du droit de grève. Et tout employé qui accepte partir en grève voit son salaire amputé et correspondant à la période de grève. Les enseignants le savent et savent également que cette période de grève est prise en charge par le syndicat qui appelle à la grève. Réclamer les remboursements de ces précomptes, c'est soit ignorer la loi ou soit faire preuve d'irresponsabilité.

Par ailleurs, accepter de reverser ces précomptes pourrait constituer un précédent. Les enseignants devraient donc assumer cette responsabilité, car aujourd'hui, ce pourquoi ils sont allés en grève semble trouver solution.

Aujourd'hui, les défis dans le secteur sont tellement énormes qu'ils nécessitent une attention particulière et pour cela une solution globale. Défis contenus dans le discours du premier ministre prononcé le 17 mars derniers et dans lequel sont contenu plusieurs autres points ayant trait à la situation d l'enseignant depuis 10 ans, et des mesures prises par le gouvernement depuis ce temps jusqu'à ce jour. Et ce discours montre bien que l'enseignant togolais est bien logé et a toujours eu ne attention particulière de la part du gouvernement.

LM

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Le vendredi 17 mars 2017, le gouvernement a pris des mesures en réponse au rapport produit par le Groupe de travail sur le secteur de l'éducation.

Ainsi, conformément à ces mesures, une cellule ad hoc chargée de régler définitivement les questions de cotisations ou prélèvements opérés sur les salaires de certains enseignants auxiliaires avant leur reversement dans le cadre des fonctionnaires a été créé ce **lundi 20 mars 2017, par arrêté n° 2017-003/PMRT.**

Cette cellule est placée auprès du ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative.

Elle a pour mission de proposer dans les meilleurs délais, les approches de solutions sur les questions des cotisations des enseignants auxiliaires à la Caisse de Retraite du Togo et à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

La cellule ad hoc dispose de pouvoirs d'investigations auprès des services publics, para-publics ou privés dans le cadre de sa mission.

La cellule ad hoc est composée comme suit :

- Monsieur LAWSON Boèvi Dodzi, Directeur des ressources humaines au ministère des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle, Président ;
- Madame AHLOU Akouavi épouse FIANKE, Directrice de la gestion informatique du personnel de l'Etat, Rapporteur ;
- Monsieur Bakpena Baba Kokoga, Directeur des finances, ministère de l'économie et des finances ;membre ;
- Monsieur FOLI-ABOUSSA Ekué Situvi, Directeur des affaires communes au ministère délégué chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, membre ;
- Monsieur KOUSSAGUE Dangnoding, Directeur de recouvrement à la caisse de retraite du Togo, membre ;
- Monsieur KPEGBA Yaotsè, Directeur des recouvrements et immatriculation à la caisse nationale de sécurité sociale, membre ;

La cellule ad hoc est logée dans les locaux de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (près de GTA). Les autres modalités relatives au fonctionnement et au démarrage des travaux de la cellule ad hoc seront communiquées ultérieurement à tous les ministères sectoriels concernés : le ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative, le ministre des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle, le ministre de l'économie et des finances et le ministre délégué chargé de l'enseignement technique et de a formation professionnelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 20 mars 2017

Le Gouvernement

Médias

VERS UNE RELECTURE DES TEXTES RÉGISSANT LE MÉTIER DE JOURNALISTE AU TOGO

Un séminaire d'une journée a réuni les responsables de médias privés et publics hier à la salle de réunion de la SAZOF à Lomé.

Initié par la Haute Autorité de l'Audio visuel et de la Communication (HAAC), la rencontre dont les débats ont tourné autour du thème «*dépénalisation des délits de presse au Togo et responsabilité du journaliste*» a réuni plus d'une soixantaine de directeurs de publication de la presse écrite, des radios et télévision, puis de la presse en ligne.

En effet, bientôt trois ans, se tenaient à Kpalimé dans le Kloto, les assises sur les états généraux de la presse. Et l'une des recommandations des dites assises était de revoir le code de la presse et de la communication en vue de le réadapter aux nouvelles exigences de l'heure. C'est justement dans cette optique que la HAAC a voulu entamer des consultations dans le but d'impliquer les acteurs des médias eux-mêmes pour en débattre sur le chemin parcouru depuis 2004 à ce jour, après que les délits de presse aient été dépénalisés. Une manière pour les professionnels des médias de se faire une autocritique en vue d'une amélioration de ce métier que chacun dit noble qu'est le journalisme.

C'est le président de la HAAC, Pitang Tchalla qui a ouvert les travaux du séminaire en présence du ministre de la Communication Guy Madjé Lorenzo du chargé des affaires pénale et juridique au ministère de la Justice, représentant son ministre de tutelle, et du secrétaire exécutif de la Fédération des Maisons, Centres et Clubs de la Presse en Afrique de l'ouest (FEMACAO), Honoré Blao et de plusieurs autres personnalités.

C'est en s'appuyant sur l'article 22 de la loi organique n° 2004-021 du 15 décembre 2004, modifiée par les lois 2009-029 du 22 décembre 2009 et 2013-016 du 08 juillet 2013, qui dispose, que «*la Haute Autorité veille à la culture et au développement de la*



Participants

conscience professionnelle, au respect de la déontologie et de l'éthique en matière de presse et de communication. Elle peut faire des

sur lesquelles le président de la HAAC a basé son discours de circonstances et dont la recherche des réponses à ces différentes



Participants

suggestions en matière de formation », que Pitang Tchalla a situé les raisons qui motivent l'organisation dudit séminaire et qui permet de réfléchir sur l'état de la presse 13 ans après la loi qui consacre la dépénalisation des délits de presse au Togo.

Plusieurs fois les médias togolais ont été accusés à tort ou à raison de faire un mauvais travail. Des titres de journaux sont restés depuis plusieurs années sans parution, aujourd'hui avec l'apparition des médias en ligne et autres nouveaux médias, il était temps pour que l'on puisse mettre de l'ordre dans tout ce désordre.

«*Treize ans après cette victoire, quel bilan peut-on dresser ? Quelles incidences cette « dépénalisation » a-t-elle eu sur la profession, sur l'exercice de la profession, sur le respect des règles éthiques et déontologiques ? La presse togolaise a-t-elle gagné plus de notoriété, a-t-elle gagné en responsabilité, en professionnalisme ? Comment a-t-on compris la « dépénalisation » ?*

Voilà autant de questions

questions justifie pleinement les assises d'hier.

Un point de vue partagé par le ministre de la communication qui a précisé l'engagement du gouvernement à faire en sorte que la presse joue son rôle dans la construction de la démocratie au Togo.

«*... nous sommes entièrement pour la dépénalisation car il faut renforcer la liberté de presse pour consolider la démocratie, parce que le « quatrième pouvoir », c'est-à-dire, la presse, est le principal défenseur du citoyen contre la mauvaise gouvernance. Le droit à l'information et à la libre expression est un droit fondamental de l'homme, et il peut-être dangereux de donner à des lois le pouvoir d'empêcher son plein exercice* ». C'est à travers cette déclaration que le représentant du Garde des Sceaux a marqué son discours. Il s'est appuyé sur les déclarations de l'ancien secrétaire général de la Francophonie, le sénégalais Abdou Diouf, déclaration faite à Ouagadougou le 22



Pitang Tchalla, Président de la HAAC

septembre 2004 lors des 36ème assises de l'Union Internationale de la Presse Francophone, et qui dit, qu'il n'était pas normal, dans des pays démocratiques, que la loi autorise des peines de prison pour les journalistes. Cependant ajoute-il, cette dépénalisation ne servirait pas les droits de l'Homme, si elle contribuait à favoriser des délits commis par des journalistes irresponsables et incompétents.

«*J'estime humblement pour ma part, que La dépénalisation des délits de presse, c'est la recherche d'une sanction mieux adaptée aux délits de presse dans un environnement démocratique. C'est seule la professionnalisation qui permettra de concilier la dépénalisation des délits de presse et la responsabilité du journaliste* », conclu-t-il.

Deux thèmes à savoir «*Dépénalisation des délits de presse au Togo et responsabilité du journaliste* », «*dépénalisation des délits de presse au Togo : regard de la Haute Autorité de l'Audio visuel et de la Communication* » et le point

de vue d'un journaliste sur la dépénalisation des délits de presse au Togo ont été abordés respectivement par Dabré Gbandjaba, ancien procureur général de la république, Pierre Kasséré Sabi, membre de la HAAC et Lucien Mensah Djossou, directeur de publication du Combat du Peuple.

Après un débat d'approfondissement des questions soulevées, les participants de façon unanime ont trouvé certes que les efforts ont été faits depuis 2004, mais qu'il était aussi opportun de procéder à une relecture des textes qui régissent le métier de journaliste au Togo en vue d'assainir l'environnement médiatique pollué par le caractère irresponsable de certaines personnes qui embrassent le métier, mais qui contribuent négativement à le peindre en noir.

Ce que le Président de la HAAC a salué dans son discours de clôture et promis d'autres rencontres pour plus de réflexion.

Tchaboré

Lu sur le net !

Baisers d'ici et d'ailleurs

Pour nous, c'est une évidence. Quand on aime, on s'embrasse: à pleine bouche, gorge déployée... Rien de plus exotique et curieux pourtant, que notre délicieux "french kiss", aux yeux d'un Indien ou d'un Esquimau... Petit tour du monde du baiser dans tous ses états.

Le French Kiss pratiqué deux siècle avant Jésus-Christ

Au commencement était la becquée. Telle serait l'origine du célèbre "french kiss", si l'on en croit la version la plus répandue parmi les spécialistes... Un geste archaïque de fusion parfaite, qui aurait ensuite évolué en reniflements, effleurements labiaux sur les mains, le visage avant de devenir ce qu'il est.

Une chose est sûre, tel qu'on le connaît, il était déjà pratiqué par les contemporains de Plaute (poète latin du IIe siècle avant notre ère). "Fais de moi un serpent, donne-moi deux langues", dit un esclave à une jeune fille dans un de ses textes... Une pratique parfaitement naturelle, et vieille comme le monde, chez nous, mais beaucoup moins répandue qu'on ne l'imagine autour du globe.

Prenez un Indien, par exemple, et mettez-le face à une scène de baiser profond dans un film occidental. Réaction garantie : il éclate de rire. Pour lui, cette drôle de manière de "se manger" est parfaitement hilarante, ou embarrassante s'il est influençable.

Le baiser est loin d'être universel

Selon Martine Mourier qui a consacré sa thèse de médecine au sujet, seulement une moitié de l'humanité, en fait, ne pratique "la chose". Certains Africains auraient peur, en y plongeant, de perdre leur âme (à travers le baiser passe le souffle de vie). Comme prélude amoureux, ils préfèrent la danse...

Les Pygmées et les Thongas (du Mozambique) jugent, eux, que c'est une atteinte à l'hygiène la plus élémentaire. Chez les Manjas d'Afrique équatoriale, c'est carrément une question de survie : les femmes indigènes ont la lèvre supérieure perforée et ornée d'un disque de bois terminé par deux crochets... Leur baiser, c'est une poignée de main où l'homme emprisonne le pouce de la femme. Plus prudent...

Les Chinois, eux, trouvent notre pratique obscène. C'est un geste exclusivement sexuel, qu'ils ne sauraient remplir en public. Quant aux Papous, ils hurlent de rire face à un rite aussi simplet. Ils préfèrent, pour dire leur amour et leur émoi, couper les cils de l'aimé avec les dents ou lui trier les poux. Chacun son vice...

A Bali, on ne s'embrasse pas. A la place, on se colle visage contre visage, pour sentir l'odeur et la chaleur de l'autre. Les Tahitiens, eux, dansent le tamouré et se frottent le nez. Un peu comme les Esquimaux qui se reniflent tendrement ou se tirent la langue...

Shéhérazade avait tout compris. Elle savait depuis toujours la définition du samaustha, l'"union des lèvres". "La femme, se récitait-elle, le soir devant sa psyché, appuie ses lèvres fort sur celles de son amant surpris en train de bailler, force le passage provisoirement ouvert, s'engouffre et fait danser sa langue à l'intérieur de la bouche masculine dans un somptueux ballet...". Mais, au bout de mille et une nuits, la savante amoureuse, doute de pouvoir encore griser les lèvres du sultan, son époux. C'est tout le sujet d'un superbe conte d'Alain Gnemmi, où l'on voit la sublime sultane en quête de la dernière et divine manière d'embrasser. De l'Inde au fin fond de la Chine, elle découvre la "morsure secrète", le "nuage brisé", et le "baiser suspendu". Invitation suspendue à la planète baiser...

Le baiser fait tourner les têtes

Dire qu'embrasser fait tourner les têtes peut paraître une évidence. Mais selon des psychologues allemands, il apparaît que dans deux tiers des cas c'est du côté droit qu'oscillent les têtes lors d'un baiser.

Pour en avoir le coeur net, les chercheurs ont utilisé une méthode pour le moins singulière. Pendant deux ans et demi, l'auteur Onug Güntürkün a étudié 124 baisers dans des lieux publics (aéroports, gares, plages, parkings) aux Etats-Unis, en Allemagne et en Turquie. Respectant des critères stricts (contact des lèvres, face à face, pas d'objets dans les mains pouvant influencer sur l'oscillation de la tête), le psychologue-voyeur a tout consigné. Au total, 80 personnes ont tourné la tête du côté droit contre 44 du côté gauche.

Selon les scientifiques, cette tendance remonterait aux premiers jours de la vie. Dès les premières semaines de gestation et durant les six premiers mois de la vie, bébé penche plus souvent la tête du côté droit que du côté gauche. Ce penchant a même été observé chez d'autres mammifères : chez des poussins encore dans l'oeuf, notamment. Cette asymétrie comportementale pourrait influencer le développement moteur et visuel de l'homme. Selon l'auteur, cette préférence se poursuivrait tout au long de la vie et influencerait ainsi de nombreux comportements.

Mais qu'arrive-t-il lorsqu'un adepte du côté droit s'apprête à embrasser une spécialiste du côté gauche ?

HISTOIRES DROLES

Un homme, se promenant à côté de l'enceinte d'un Hôpital Psychiatrique entend plusieurs personnes dire :

- 33, 33, 33, 33, 33, 33, 33, ...

Intrigué, il colle l'oreille contre le mur et toujours :

- 33, 33, 33, 33, 33, 33, 33, ...

Il aperçoit un petit trou dans la palissade et décide de regarder ce qui se passe.

Il s'approche et alors qu'il satisfait sa curiosité, un doigt se tend de l'autre côté et s'enfonce dans son oeil.

Il recule précipitamment, fou de douleur et entend :

- 34, 34, 34, 34, 34, 34, 34, 34, ...

C'est un ouvrier qui appelle son patron...

- Patron, patron, je ne peux pas venir aujourd'hui, j'ai mal aux jambes, aux bras, à la tête, partout quoi !

Alors, son patron réplique :

- Ce que je fais dans quand j'ai la même chose que toi ; je demande à ma femme

qu'elle me fasse une gâterie... alors mon cher, essaye cela et rappelle moi dans deux heures pour me confirmer que tu vas venir travailler....

Alors, l'ouvrier rappelle deux heures plus tard....

- Patron, patron... Ça marche... j'ai pu mal aux jambes, pu mal aux bras,

pu mal a la tête... j'arrive travailler....

Le patron tout fier de son conseil lui répond :

- Alors, tu as suivi mon conseil à la lettre ?

- Oui patron, répondit l'ouvrier, en passant, t'as vraiment une sacrée belle maison !

Une magnifique petite fille se rend à la boulangerie de son quartier et demande une baguette de pain. Charmée, la boulangère entame la conversation :

"- Comment t'appelles-tu, ma mignonne ?

- Pétale, madame.

- Oh, comme c'est beau ! Et comment tes parents ont-ils eu une aussi belle idée ?

- Lorsque je suis née, un pétale de rose s'est posé sur mon berceau.

- Ooooh comme c'est mignon ! As-tu un petit frère ou une petite soeur ?

- Oui, madame. Une petite soeur.

- Et comment s'appelle-t-elle ?

- Poutrelle, madame."

Méditons ... !

La plante a souvent besoin de tuteurs pour la soutenir et la diriger, mais d'abord d'eau et de soleil pour la nourrir. L'homme lui aussi, s'il réclame de l'aide pour orienter sa vie, a surtout et d'abord besoin pour grandir, de regards, de mots et de gestes

«positifs». Ceux-ci sont pour lui, rosée, lumière et chaleur qui le font s'épanouir pleinement. Sinon, il se renferme et dépérit refoulant en lui la vie qui ne demande qu'à fleurir.

Michel QUOIST

PHARMACIES DE GARDE DU 20/03/17 AU 27/03/17

HANOUKOPE, Av.de la nouvelle marche 22 21 01 15	DES ÉCOLES Face lycée technique d'Adidogomé 22 51 75 75
St RAPHAËL, marché Atikpodji 22 21 84 26	HOSANNA Carrefour sagbado-adidogomé 22 51 50 49
ECLAIR, Bè Ahligo 22 22 75 11	JAHNAP, Djidjolé-Gakli 22 51 22 86
KPEHENOU, Bd.Houphouët-Boigny 22 21 32 24	LE GALIEN, Rue pavée d'Adidoadin 22 51 71 71
OCEANE, rue OCAM 22 22 62 77	LE SHADAI, face école théologie ESTAO 22 51 44 25
KODJOVIAKOPE, Av. Duisbourg 22 21 89 90	MATHILDA, Route PATASSE-Lomégan-ODEF 22 51 15 34
AMITIE, 72Av des hydrocarbures (SOTED) 22 21 74 47	DELALI, Agoè-cacaveli face cour d appel 22 25 06 90
CAMPUS, Adewi 22 21 56 32	DES ROSES, Vakpossito en face de l'entreprise de l union 22 37 38 12
HÔPITAL Face hôpital CHU-TOKOIN 22 20 08 08	VOLONTAS DEÏ, Avedji,sun city 22 36 00 95
ISIS, Nukafu Gakpoto 23 36 95 65	LA GRÂCE, Station sun agip Agoè 22 25 91 65
UNIVERS-SANTE, cité OUA face l'entrée du CHU-CAMPUS 22 52 41 39	TAKOE, Avant CAP ESSO de zongo 22 34 03 42
OUSIA POUR LA VIE, Hountigomé,à 100m de l'UNICEF 22 61 22 25	VITAS, Agoè Assiyéyé du côté ouest 22 25 63 43
St PIERRE, Sagboville hedzranawoé 22 46 95 42	SATIS, Agoè Logopé près de CEG Kishigan 22 50 30 55
MAËLYS, Bè-kpota ne face de NETADI 22 27 60 19	AVEPOZO, À côté de la place publique d'Avépozo 22 27 04 86
FIDELIA Bè-kpota route d'Attiégou 22 71 95 95	DE L'EDEN, Route d'Aneho face cité Baguida 22 52 13 98
BÉTHEL, Route d'Adidogomé 22 25 23 70	



Promo Saint Valentin

DU 13 AU 28 FEVRIER 2017

BONUS RECHARGEMENT INTERNET

- Renouvelez votre forfait avant échéance
- **Bénéficiez de 14 jours de validité en plus**



REPLACEMENT SANS FRAIS DE BATTERIE POUR LE TÉLÉPHONE illico 3i

- Sur présentation du reçu d'achat du téléphone ou de la batterie à remplacer



**Plusieurs surprises
vous attendent en agence !**

Pour plus de renseignements, composez le 119 ou le 22 22 01 19 si vous appelez d'un autre réseau.

www.togotelecom.tg



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES A DOMICILE.

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION FILAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION.

TOGO TELECOM TIENT A RASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCOURENT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION.

LA DIRECTION GENERALE

Santé/ Consultations foraines LES RESSORTISSANTS DU GRAND ATOËTA ASSISTENT LEUR COMMUNAUTE



Mme Eusébio Omoloto Marie-Anne,
chargée de com. de l'association

L'association des ressortissants du grand Atoëta veut assurer le bien-être familial et communautaire des populations. Pour ce faire, elle a initié des consultations foraines dans 28 villages de la préfecture des lacs. Ces consultations ont connu leur apothéose le samedi, 18 mars dernier à la grande satisfaction des bénéficiaires.

Cette apothéose a été marquée par une opération de consultations foraines à Atoëta dans la préfecture des lacs. L'association entend par cette action rapprocher les soins de santé au niveau des populations. Ce geste a été soutenu par Lions Club et l'Association Togolaise pour le Bien Etre Familiale (ATBEF).

Durant 06 jours, les populations des 28 villages de la préfecture d'Atoëta se sont faites dépistées sur plusieurs pathologies notamment le

diabète, la tension artérielle et le VIH/ SIDA. Elles ont reçu également des dons de médicaments et participé aux causeries débats sur la santé. Ces opérations visent à appuyer le gouvernement dans sa mission de préservation de la santé des populations.

Les bénéficiaires de ces consultations foraines ont exprimé leur satisfaction aux bienfaiteurs qui entendent poursuivre cette initiative dans les mois à venir.



Une dame en consultation

« Nous avons voulu tout au long de cette semaine offrir des services de santé à la population du grand Atoëta. D'ici décembre, nous aurons à réitéré de plus en plus de telles initiatives » a affirmé Joël Eklou, président de Lions club. La même opération est attendue dans d'autres localités dans les jours à venir.

LM

Remerciements et Annonces

Togbui AMOUZOU DORSOU IV, Chef du village d'AHEPE-KPOWLA ;

Togbui Kalikouvi ASSIGNON, Régent du canton d'AHEPE

TCHOHLO Fatou, Chef de la famille TCHOHLO sa femme et ses enfants ;

TCHOHLO Yao Amebada, Chef de la famille ADZOHOUN, ses femmes et ses enfants ;

ADOSSI Yao James, chef de la famille TCHOHLO Kokou Paul, Enseignant au Complexe Scolaire LA REVELATION, sa femme et ses enfants ;

TCHOHLO Kouma, sa femme et ses enfants ;

TCHOHLO Huno Jean, sa femme et ses enfants ;

TCHOHLO Bocco, sa femme et ses enfants ;

TCHOHLO Messanvi ;

TCHOHLO Ama, ses enfants

TCHOHLO Kossi Mawuto, Pasteur de l'Eglise des Assemblées de Dieu, sa femme et ses enfants ;

TCHOHLO Koffi Kalabo, Chef de la famille AGBOLO

TCHOHLO Kokou Fofotsitsito, sa femme et ses enfants ;

TCHOHLO Kokou Adjanon, ses enfants

TCHOHLO Koffi Maurice, sa femme et ses enfants

TCHOHLO Koffitsè Dodji Togné, Enseignant au Complexe Scolaire LA PROMOTION, ses femmes et se enfants

TCHOHLO Abrankouma, son mari et ses enfants AKALO Philo, née TCHOHLO et son mari

ADEKPOE Mawussé, née TCHOHLO, son mari et ses enfants

TCHOHLO Ama Loucia, ses enfants

Veuve ADOSSI Soèhoédé, commerçante à AHEPE KPOWLA

L'Eglise des Assemblées de Dieu

d'AHEPE-ASSIKO et son Pasteur

Les familles parentes et alliées profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher et regretté :



TCHOHLO Débatsianyi Kokouvi Daniel dit "Paulouto"

Rappelé à Dieu le Lundi 13 mars 2017 en son domicile à AHEPE-Kpowla dans sa 82^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies funéraires selon le programme qui suit :

PROGRAMME

Vendredi 24 mars 2017

18h à 20h : Veillée de chants et prières avec exposition du corps

Samedi 25 mars 2017

8h : Culte d'enterrement

10h : Levée du corps et inhumation au cimetière familial

Maison mortuaire : Maison TCHOHLO au bord de la route Tsévié-Tabligbo, à l'entrée du village d'AHEPE venant de Tsévié.

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~



10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%